

Pôle Enseignement loisir jeunesse - Bouc Bel Air (13)

Mandataire : Adrien Champsaur architecte DPLG - 57-59 rue du Coq - 13001 Marseille



Acoustique

Nom de l'intervenant : Jean Paul van Cuyck / Jérémy Petit/Antoine Chantoury

Isolement de façade

L'objectif d'isolement de façade étant minimal, les éléments de façade sélectionnés (menuiseries, entrée d'air, coffre de volet roulant) permettent d'atteindre aisément cet objectif.

isolements intérieurs

Les performances d'isolement intérieures sont atteintes par un zonage intelligent des différents espaces. les locaux sensibles (salle de classe, dortoir, bureau de direction) sont éloignés des espaces bruyants (salle restauration, cuisine, locaux techniques) Ensuite, les objectifs sont obtenus par la mise en place de cloisons sèches. pour les circulations, mise en place de blocs portes à âmes pleine et joints isophoniques présentant un indice d'affaiblissement renforcé acoustiquement.

Bruits de chocs

le revêtement de sol présente une performance acoustique $\Delta L_w \geq 18$ dB

Temps de réverbération

Le temps de réverbération est limité par la mise en place d'éléments absorbant sur la partie plafond complétés par des éléments muraux lorsque cela le nécessite.

Bruits d'équipements

Les bruits d'équipement sont traités par la mise en place de pièges à son en sortie de CTA (refoulement et soufflage). Nous limitons la vitesse d'écoulement de l'air dans ces réseaux afin de ne pas régénérer de bruits causés par les turbulences.

Maître d'ouvrage :

Commune de Bouc Bel Air

Type de mission : **Mission de base complète** Période de réalisation du concours: ESQ - APS - APD - PRO 2012

Enveloppe financière: 6.57 M€

SHON : 886 m²

- ☐ Logement avec NRA
- ☐ Locaux recevant du public

- ☐ Classement voie bruyante
- ☐ Salles d'enseignements